



# Victor FAY info



n° 19 - 10 septembre 2021

Dans ce numéro : l'AG de l'association du 26 août 2021

**Victor FAY** (18 mai 1903 - 29 juin 1991)



membre fondateur des jeunesses communistes Polonaises (1918),  
ancien responsable des écoles de formation du PCF (1929-1933),  
un des fondateurs du PSU, autogestionnaire et conseiller,

**Adhésion à l'AAVPF pour 2021**

**cotisation de base : 15 euros par chèque à l'ordre de AAVPF**  
à transmettre au trésorier : **Léo Goldberg** 4 Villa Garnier 75015 PARIS

Vous pouvez retrouver le site de l'AAVPF [en cliquant sur le logo ci-dessous](#)



Le site « Victor Fay, La flamme et la cendre » est le site de l'association des Amis de Victor et Paule Fay (AAVPF) ; il a pour but premier de collecter, publier et diffuser la pensée et les écrits du militant communiste et socialiste Victor Fay (1903-1991), membre du PSU de 1960 à 1980 ; le site a mis en ligne le texte du mémoire biographique de Mme Marion Labeÿ, auteure du mémoire biographique : « Victor Fay, l'éternel minoritaire : acteur et mémoire critique du mouvement social français<sup>1</sup> »,

**L'association AAVPF est membre fondatrice**



**de l'Institut Tribune Socialiste**

<sup>1</sup> **Victor Fay, l'éternel minoritaire : acteur et mémoire critique du mouvement social français** par Marion Labeÿ Mémoire d'histoire de Master 2 « Histoire et civilisations comparées » spécialité « Identités, altérités », sous la direction de Sophie Coeuré - Université Paris Diderot Paris 7 - UFR GHSS – Géographie, histoire et sciences de la société - Année Universitaire 2014-2015

## **En bref : coup d'œil sur l'assemblée générale AAVPF du 26 août 2021**

*L'assemblée générale de l'association s'est tenue en visio-conférence le jeudi 26 août 2021 à 11 heures, jour même du premier anniversaire du décès de notre premier vice-président, Jean-Marie Demaldent. On en trouvera ci-après un compte-rendu résumé.*

### **1 – Rapport d'activités**

Près de trois années se sont écoulées depuis nos deux assemblées générales (ordinaire et extraordinaire) du 17 octobre 2018 ; à cette date, l'AG extraordinaire avait approuvé à l'unanimité une réforme limitée des statuts et avait notamment décidé d'ajouter à l'article 2 un second alinéa ainsi rédigé : « *A ces fins, l'association agit en partenariat avec l'Institut Tribune Socialiste (ITS) pour la préservation de l'histoire et de l'actualité des idées du PSU dont Victor FAY fut l'un des dirigeants.* » Cette réforme n'a pas été déclarée en Préfecture, en raison de la nécessité constatée après coup de modifier un article supplémentaire des statuts portant sur un autre objet. Le conseil d'administration du 16 avril 2019 avait donc confirmé la suspension du dépôt des nouveaux statuts en l'attente de l'assemblée générale à venir ; celle-ci n'ayant pu se tenir, et le fonds de dotation VPS FAY ayant été créé entretemps, l'AG du 26 août a réexaminé la question des statuts dans ce nouveau contexte.

Depuis lors, le site « La flamme et la cendre », géré par Patrice Delabre, s'est notamment fait l'écho des réunions publiques organisées par l'association en 2018 (« Victor FAY, le minoritaire : de la SFIO au PSU – 1944/1960 » le 17 octobre 2018 après l'AG) et en 2019 (« Victor Fay, la révolution d'octobre et le léninisme », le 16 avril 2019). Le compte-rendu envoyé en son temps aux adhérents, de même que ceux qui ont fait l'objet des travaux du conseil d'administration tenu le 16 avril 2019. Les bulletins de l'association sont également à consulter sur la période<sup>2</sup>.

L'année 2019/2020 a été marquée par une dégradation progressive de l'état de santé de notre présidente, Simone Fay, qui l'a finalement conduite à être hospitalisée, puis mise sous la tutelle d'une mandataire judiciaire à la protection des majeurs en juin/juillet 2020. C'est pourtant notre ami et Vice-président Jean-Marie Demaldent qui a disparu le premier, le 26 août 2020, à l'issue d'une grave et brutale détérioration de sa santé ; Simone, elle, est décédée le 1<sup>er</sup> octobre suivant. L'association a salué leur mémoire dans les n° 16 (pour Jean-Marie) et 17 (pour Simone) de son bulletin. Ces disparitions successives ont constitué un tournant important pour notre association ; elle a en effet ainsi perdu quasi-simultanément le « disciple préféré » de Victor Fay, puis sa fille unique et Présidente de l'association depuis 1993. Compte-tenu de l'absence de postérité de Simone Fay, le bureau de l'association a été conduit à se substituer à l'absence d'héritiers pour la gestion des suites immédiates de son décès ; c'est ainsi que la trésorerie de l'association a été presque entièrement vidée de manière à pourvoir à l'organisation des obsèques de sa présidente, et n'a pu répondre aux besoins que grâce à des contributions de membres du bureau (*voir plus loin rapport financier*).

Le bureau de l'association s'est alors tourné vers la création ex-nihilo d'un fonds de dotation apte à recevoir la succession de notre présidente, et, selon les dernières volontés de celle-ci, a dédié ce nouvel organisme à Victor, Paula et Simone Fay, en abrégé, « **VPS FAY** ». Ce fonds a été déclaré le 23 juin 2021, et a fait l'objet de l'annonce n°1945 parue au JORF DILA – associations et fondation d'entreprises

---

<sup>2</sup> Depuis la dernière AG, l'association a édité 5 numéros du Bulletin « Victor Fay info » : N° 14 : 4 novembre 2018 - N° 15 : 4 avril 2019 - N° 16 : 2 septembre 2020 - N° 17 : 7 octobre 2020 - N° 18 : 7 août 2021.

du mardi 6 juillet 2021(153<sup>ème</sup> année – n°27). Le président en est notre camarade Léo GOLDBERG, et le premier Conseil d'administration en a été constitué par les membres du bureau de l'association.

Touchée comme tout le monde par la pandémie de covid, et ses effets directs et indirects, l'association a connu un ralentissement de sa vie interne en 2020 et 2021; de manière cependant à ce qu'elle soit apte à fonctionner, un conseil d'administration tenu en distanciel pour le 31 juillet 2020 avait décidé de nommer le secrétaire général Bertrand Lacourte Président par intérim de l'association, pour pallier l'indisponibilité simultanée de la présidente et du premier vice-président.

**Le rapport d'activités a été adopté à l'unanimité par l'assemblée générale qui a donné son quitus à l'action menée de manière conservatoire par le conseil d'administration durant cette période compliquée ; cette validation couvre les trois campagnes 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021.**

## **2 – Rapport financier**

Stable jusqu'à l'année 2020, la situation financière de l'association a été bouleversée en 2020 par l'impact des décès successifs de Simone Fay (avec 2 300 euros d'avances pour frais funéraires et 429,30 euros de coût du faire-part au Monde) et de Jean-Marie Demaldent (quote-part, avec l'ITS, au faire-part de décès), ainsi que, notamment, les frais de maintenance de site et le coût du rachat à l'éditeur (PUV) de 20 exemplaires de l'autobiographie de Victor FAY (« La flamme et la cendre »). La situation du compte a donc évolué comme suit :

- 2 506,08 euros au 31 décembre 2018
- 2 356,47 euros au 31 décembre 2019
- 590,92 euros au 31 décembre 2020
- et 268,41 euros au 2 août 2021.

Afin d'éviter que le compte de l'association ne se trouve en déficit, plusieurs membres du CA ont consenti des avances au compte de l'association pour un montant total de 1 300 euros.

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport financier et les comptes des années civiles 2018 (comptes définitifs, l'AG 2018 d'octobre ayant eu à constater des comptes provisoires), 2019 et 2020. Les comptes provisoires de 2021 ont été constatés et validés à la date du 2 août 2021. L'assemblée générale a par ailleurs approuvé pour 2021 et 2022 le maintien du montant de la cotisation annuelle à 15 euros, et appelé les adhérents à s'acquitter de leur cotisation.

## **3 - Programme d'action à venir : association et fonds de dotation**

Compte tenu de la création du nouveau fonds de dotation, l'assemblée générale a décidé de mettre en place un programme unifié d'action des deux entités au cours de la période à venir, l'association étant à même, par ses propres moyens et par l'appui qu'elle trouve dans sa participation et son adossement à l'ITS, de fournir au fonds VPS FAY des objectifs et modalités d'action (bien évidemment le site de l'AAVPPF sera ouvert au fonds de dotation), le fonds de dotation étant de son côté apte – sous réserve que la succession soit effective – de lui fournir les moyens financiers de ces actions.

Dans cette optique, l'assemblée générale a mandaté le conseil d'administration pour :

- Lancer la réalisation d'un livre à partir du mémoire de Marion Labey ; le contact pris avec cette dernière fait état de son accord de principe ; Léo Goldberg rédigera une préface ; le soutien technique des publications ITS sera sollicité ; échéance souhaitée : l'année 2022 ;
- Rééditer le livre épuisé « Contribution à l'histoire du mouvement social français », ce qui nécessitera un accord avec l'éditeur initial ;

- Rééditer éventuellement, après utilisation du stock que nous venons de racheter, l'autobiographie de Victor : « La flamme et la cendre » ;
- Etudier la possibilité de faire réaliser (y compris par des moyens professionnels) le script de la longue interview de Victor Fay dont nous possédons la vidéo ;
- Prévoir avec l'ITS la réalisation d'un cahier ITS « Figures du PSU » consacré à Victor Fay.

Pour la mise en place de ce programme de travail, l'association et le fonds VPS Fay établiront une convention de partenariat avec l'ITS ; cette convention pourra également couvrir la prise en charge de la conservation des archives Victor Fay par l'ITS dans le cadre du Centre Jacques Sauvageot.

#### **4 – L'AAVPF et l'ITS**

L'association n'a pas de siège sortant cette année au CA de l'ITS, le mandat de Léo Goldberg n'arrivant à expiration qu'en 2022. En revanche, nous devons remplacer Jean-Marie Demaldent pour la suite du mandat qu'il n'a pu accomplir du fait de son décès l'an dernier ; l'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer à ce poste Bertrand Lacourte ; son mandat expirera en 2023.

Plus généralement, l'assemblée générale se penche sur la question de l'avenir de l'ITS et de sa gouvernance : elle se prononce à l'unanimité en faveur d'une modification de cette dernière tendant à resserrer la place des organisations constitutives de 2013 en un collège des fondateurs, afin de laisser place à d'autres collèges, et dans un premier temps, au collège des donateurs de l'ITS ; l'association est prête à réexaminer sa place dans la nouvelle architecture qui en résulterait, en accord avec les autres associations constitutives de l'ITS.

#### **5 - élection du Conseil d'administration de l'AAVPF -**

L'assemblée générale confirme la décision conservatoire prise par le conseil d'administration le 31 août 2020, par laquelle Bertrand Lacourte avait été nommé président par intérim afin de pallier l'indisponibilité de Simone Fay et la disparition du premier vice-président, Jean-Marie Demaldent. A l'unanimité, Bertrand Lacourte est donc nommé Président de l'AAVPF et il est remplacé au poste de secrétaire général par son adjoint, Roger Barralis ; à l'unanimité également, Claire Aveline est nommée vice-présidente, en remplacement de J-M Demaldent.

Le Conseil d'administration est donc composé comme suit désormais :

**Président : Bertrand Lacourte**

**Vice-présidents : Armand Ajzenberg, Bernard Ravenel et Claire Aveline**

**Secrétaire général : Roger Barralis     Trésorier : Léo Goldberg**

**Trésorière adjointe : Régine Pringot     Webmestre : Patrice Delabre**

#### **6 – Calendrier 2022**

Après que le fonds de dotation VPS FAY aura reçu la succession Fay, une assemblée générale extraordinaire de l'AAVPF, tenue à la même date que l'assemblée générale ordinaire 2022 de l'association, en modifiera les statuts en y incorporant formellement les modifications décidées en 2018 et encore valides du fait de la création du fonds ; les relations entre les deux organismes seront ainsi réglées pour leur période de validité.

#### **7 - Points divers : le fonds Victor FAY de la bibliothèque du CEDIAS**

Les démarches entamées à ce sujet depuis plusieurs années pour transférer ailleurs le fonds qui y avait été déposé (car le CEDIAS ne peut plus le conserver et l'a d'ailleurs mis en cartons), en trouvant une institution qui veuille bien la recueillir, sont restées infructueuses à ce jour ; l'éventualité d'un soutien du fonds VPS FAY peut peut-être nous aider à trouver une solution.